



# GROUPE DE TRAVAIL CARTE DES REP INDRE ET LOIRE DU LUNDI 10 NOV 2014

## Que deviennent les ZEP à la rentrée 2014 ?

Ce groupe de travail s'est tenu en présence de M l'Inspecteur d'Académie et des IEN de ST Pierre des Corps , Tours Centre et Joué les Tours.

Pour le SNUippFSU Paul AGARD Joué les Tours, Jacques ROBERT Tours centre et Gilles Moindrot ST Pierre des Corps représentaient le SNUipp et la FSU.

Rappel : La nouvelle carte de l'Education prioritaire comprendra des REP+ et des REP. Les REP+ se verront dotés de moyens supplémentaires et d'indemnités revalorisées : 1 poste supplémentaire pour 10 postes existant en collège, 18 demi-journées de formation pour les enseignants des écoles et l'indemnité doublée. Les REP connaîtront une situation inchangée avec une majoration de 50 % de la prime.

Le nouveau classement s'effectue à partir de données prenant en compte les catégories socio-professionnelles, le taux de retard à l'entrée en 6ième, le nombre d'élèves venant de quartiers « politique de la ville ». Le ministère a indiqué la mise en place de 10 REP+ et 20 REP pour l'académie

Dans l'académie le collège de la Rabière à Joué est classé en 5° position (1 ère dans le 37) ce qui impliquerait un passage en REP + avec les écoles Mignonne elem et mat, Rotière elem et Langevin mat.

Le collège Decour de St Pierre des corps est en 9ème (2ème dans le 37) place. Pour l'IA, ce collège doit être classé en REP+. Ce collège concerne les écoles MARCEAU-COURIER elem et mat, PREVERT mat et WALLON elem et mat.

Le collègue l'Arche du Lude de Joué les Tours (5 ème dans le 37) resterait en REP avec les écoles La Blotterie mat et elem.

Le collège Stalingrad de St Pierre des Corps a un peu plus de mixité sociale. L'IA a mis en avant la possibilité d'une sortie de l'Education Prioritaire. Le SNUippFSU est intervenu longuement pour indiquer que la situation des écoles de Viala Stalingrad implique pour nous le maintien en REP du collège. L'IA a retenu que le taux de boursiers, la concentration de difficultés sociales à l'école Viala-Stalingrad ainsi que la présence dans son secteur de recrutement d'une partie des élèves habitant la Râbaterie (retenue dans la politique de la ville) constituaient des arguments en faveur de son maintien en REP.

Le collège Michelet à Tours est à l'étude pour entrer dans un dispositif REP. L'IA nous a indiqué qu'une nouvelle sectorisation est prévue avec l'école Velpeau vers le collège Michelet et l'école Claude Bernard vers le collège Anatole France afin de mettre en place une mixité sociale qui ferait passer le taux de PCS de 54% à 35% et donc ne correspondrait pas au classement en education prioritaire. Le SNUippFSU est intervenu pour indiquer qu'au delà de la sectorisation, la question des écoles du secteur est primordiale et que celles-ci ne peuvent se passer des moyens donnés dans le cadre des REP . Nous avons demandé le maintien des moyens pour les écoles ( DIDEROT elem, BERNARD PASTEUR elem, CURIE mat et KERGOMARD mat) même si le collège ne passait pas en REP. L'IA partage ce constat mais veut éviter un classement de MICHELET en REP dans l'attente des évolutions engendrées par le changement de sectorisation.

Le SNUippFSU est intervenu pour indiquer que les écoles DIDEROT elem, BERNARD PASTEUR elem, CURIE mat et KERGOMARD mat devraient être étudiées pour passer en REP+ car le secteur était en ECLAIR avant la fermeture du collège PASTEUR. Nous avons dénoncé les conséquences de la sortie du dispositif qui serait une catastrophe pour les écoles et leurs élèves.

Le collège Lamartine de Tours a un taux de catégories socio-professionnelles supérieur à l'Arche du Lude et Michelet mais l'IA se refuse à classer ce collège en REP.

Le SNUippFSU dénonce un pilotage de la carte des établissements qui s'effectue par rapport aux collèges et qui privent ainsi les élèves d'écoles comme SAND à Amboise, Giraudoux aux Fontaines, Château-Renault, mais aussi certaines zones rurales... des actions liées à l'Education Prioritaire.